

# DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

DECEMBRE 2014



## Bélarça, les belles eaux

Au sud du territoire et tout au bord de l'Hérault, découvrons le village de Bélarça.

« Belesgar », devenu avec le temps « Bélarça », signifie beau regard, mais on a pu aussi trouver l'origine du nom de Bélarça dans la contraction en occitan de Belles eaux. Un nom plus que mérité lorsque l'on sait que la commune est cernée par trois cours d'eau. Les deux affluents, le Dardaillon et la Rouvière, et le fleuve Hérault sur lequel les Bélarçanais ont une vue imprenable à partir du Quai Font pétourle. Ils peuvent aussi en profiter pendant les beaux jours, faisant de la Pensière (le seuil sur l'Hérault) un lieu de rendez-vous incontournable.

Ces charmes, ainsi que le riche patrimoine de la commune restent invisibles aux yeux de ceux qui n'empruntent que la route principale. Il faut aller au cœur du village et se laisser tenter par l'une des ruelles pour découvrir un château daté de 1192. Il ne se visite pas mais on peut l'admirer en allant sur le Quai Font Pétourle. Il a connu plusieurs vies : castrum au Moyen Age avec son moulin à grain et moulin transformé en usine hydroélectrique entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Le quai de Font Pétourle, le château et le centre du village sont proches de l'Hérault

Vous pourrez aussi flâner dans les anciennes fortifications du village, dont subsistent les porches et les ruelles ombragées, ou découvrir la rue du Bac, bac qui a servi jusqu'en 1920, ou bien encore l'éolienne érigée en 1911. Celle-ci est en cours de restauration après les dégâts subis lors d'une précédente tempête. Les Bélarçanais seront bientôt invités à redécouvrir cet édifice qui permettait de ravitailler toutes les fontaines du village. ■

### VOUS AIMEZ BÉLARÇA ? Alors partagez ! f

Envoyez-nous vos photos d'hier et d'aujourd'hui par message privé sur notre page facebook ou via [webmestre@cc-vallee-herault.fr](mailto:webmestre@cc-vallee-herault.fr). Nous les partagerons sur la page facebook A vivre - vallée de l'Hérault dans album dédié à Bélarça. N'oubliez pas de signer vos photos !

## Trois questions à...

**Jean-Claude Marc, maire de Bélarça (5<sup>ème</sup> mandat en cours), nous a répondu.**

**Pourquoi aimez-vous votre village ?**

**Jean-Claude Marc :** J'y voue un attachement viscéral. Mes arrière-grand-parents habitaient déjà la commune. J'y suis né, ce sont mes racines et je n'ai jamais envisagé de vivre ailleurs, même si les différentes affectations dans ma vie professionnelle m'ont conduit à découvrir d'autres endroits.

**Quel épisode de la vie de Bélarça vous a marqué ?**

**J.C. M. :** L'actualité aidant, je pense d'abord aux inondations de 1963, où l'eau était montée jusque sur la place, devant la Poste. J'arrivais en train, et descendu à

la gare de Campagnan, j'ai découvert la plaine qui n'était plus qu'une vaste étendue d'eau.

**Convincez-moi, pourquoi devrais-je venir vivre à Bélarça ?**

**J.C. M. :** Parce que vous vivrez dans un village au développement harmonieux, vivant, avec des commerces (café-restaurant-épicerie-caveau) et de nombreux artisans. Autour de la Mairie, de l'école et de l'épicerie, se nouent de nombreux contacts entre les habitants du village. Une forte colonie britannique très impliquée y vit à demeure. Voyez donc que Bélarça recèle vraiment de nombreux charmes, à commencer par le fleuve Hérault ! ■



M. Marc devant la maison où il est né

## EDITO DU MAIRE

*Chers Bélarganaises et Bélarganais,*

*Notre village a été frappé par des intempéries exceptionnelles avec des précipitations d'une rare violence dans un périmètre restreint. Les deux petits bassins hydrographiques de Rouvièges et Dardaillon ont été rapidement saturés et les rivières quasiment à sec depuis 18 mois se sont transformées en torrents boueux et furieux emportant tout sur leur passage.*

*Cet énorme débit dans des lits au calibre restreint a provoqué de nombreuses chutes d'arbres, créant des embâcles et des dégâts considérables sur les berges et ce, d'autant plus, que le fleuve Hérault est resté, lui, presque sage. Les 2 rivières, dans leurs vallées respectives n'ont pas été contenues par le niveau du fleuve ; d'où le désastre sur les 2 embouchures de Rouvièges et Dardaillon.*

*Tout cela ne serait rien s'il n'y avait eu les sinistres considérables pour les deux familles bélarganaises qui ont tout perdu dans ces intempéries répétitives.*

*Il faut aussi constater que beaucoup de nos viticulteurs ont vu leurs vignes mises à mal, parfois dans des proportions importantes. Tout un chacun, dans le village, a pu également, à des degrés divers, subir les conséquences néfastes de ces pluies diluviennes.*

*Heureusement, les drames humains ont pu être évités (même si voir disparaître tout ce qui constitue votre cadre de vie, vos objets familiers et vos souvenirs, reste un drame....)*

*A ces terribles coups du sort, notre village a su présenter une communauté rassemblée dans un magnifique élan de solidarité.*

*Je voudrais remercier une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui par leurs initiatives personnelles et collectives, par leurs dons généreux ont pu contribuer à adoucir (si c'était possible...) le désespoir, parfois, le chagrin devant les désastres subis.*

*Je vous l'ai déjà dit, mais je le redis encore : je suis fier d'être le maire de BELARGA, un village capable d'exprimer si spontanément sa solidarité et son amitié envers ceux qui en ont besoin.*

*Vous trouverez dans ces pages les informations concernant la vie du village et je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux du Conseil Municipal pour dialoguer de vive voix le 10 janvier 2015 à 18h00.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous.*

**Le Maire  
Jean-Claude MARC**

*P. S. Dans le magazine « Alentours » de la CCVH d'octobre, un article (ci-contre) dans la rubrique « Mon village » était consacré à Bélarga, j'avais reçu la rédactrice qui m'avait interviewé. L'article soulignait les charmes de notre commune et de « ses belles eaux ». Je confirmais. Mais je terminais l'interview par un bémol « à commencer par le fleuve Hérault et ses affluents.....même si ..... » faisant référence aux « ennuis » qu'ils pourraient apporter. Il était pourtant terriblement prémonitoire.*



## INTEMPERIES



De mémoire de bélarganais, jamais de tels phénomènes ne s'étaient produits. Cette phrase a sans doute été entendue plus d'une fois depuis la mi-septembre. Les deux évènements du 17-18 et du 29 septembre puis, dans une moindre mesure, celui du 28 novembre ont été exceptionnels par l'ampleur de leur violence, soudaineté et intensité.

On parle de 200 à 250mm pour le premier épisode et plus de 300mm pour le second en quelques heures seulement. Face à un phénomène de cette ampleur, les réseaux pluviaux (fussent-ils les meilleurs) n'auraient pas pu tout absorber.

Le débordement du Rouvièges et du Dardaillon, que l'on connaît asséchés par endroits, a emporté tout ce qui se trouvait sur son passage...

Les dégâts ont été nombreux, impressionnants, deux habitations ont été partiellement ou totalement détruites, la voirie communale a, par endroits, disparu, les vignes ont été considérablement endommagées... Fort heureusement, aucune perte humaine n'a été à déplorer, seule consolation, car les dégâts matériels sont considérables. Nous ne sommes pas le seul village dans cette situation, la préfecture de l'Hérault a enregistré plus de 59 millions d'euros de demandes de subventions liées à ces phénomènes.



Au lendemain du deuxième épisode en faisant le tour de la commune c'est parfois un paysage de guerre, délabrement total que nous avons eu sous nos yeux.



Face à la gravité de ces évènements, angoissants et traumatisants il faut saluer l'élan de solidarité spontané des habitants qui ont entrepris un premier nettoyage des rues du village ainsi que de certaines habitations dès le 29 septembre. Munis de balais, pelles, tracteur, remorque, pelle-mécanique, jeunes et moins jeunes ont œuvré jusque tard dans la soirée afin de rendre praticables ou de sécuriser au mieux les voies en cas de nouvelles précipitations.

Cet élan de solidarité s'est poursuivi le lendemain par l'aide apportée par certains

viticulteurs et artisans qui ont répondu à notre demande puisque la mairie ne possède pas d'engins (tracteur, remorque, tractopelle).

Face à la gravité de ces évènements, il faut également, et surtout, souligner le dévouement des employés communaux, tant des services administratifs que des services techniques (périscolaires y compris) qui ont été évidemment très sollicités



pendant les épisodes orageux et encore aujourd'hui. Face à ces situations exceptionnelles et sans compter leur temps, ils ont tenté d'apporter toute l'aide possible aux sinistrés alarmés et inquiets.

Nous tenons à remercier les communes, touchées elles-mêmes, de nous avoir apporté leur aide, ainsi que la C.C.V.H.. Il nous a été également précieux de pouvoir compter sur la disponibilité des pompiers du SDIS de l'Hérault, venus en nombre. Bien que très sollicités lors de chaque épisode, ils ont été à chaque fois dévoués, ne comptant ni le temps, ni la fatigue, pour servir au mieux la population. Merci également à la brigade de Gendarmerie de Clermont-l'Hérault pour sa présence rassurante et son implication.

En tout cas, merci à tous ceux qui spontanément sont venus proposer leur sourire, leurs bras, tracteurs et pelle mécanique pour aider tous les bélarganais, en oubliant souvent leur propre situation.

Merci à tous ceux-là, ces gestes les grandissent.

### **Plan Communal de Sauvegarde**

Lors des deux événements du mois de septembre, puis fin novembre, le PCS a été ouvert. Rappelons ici quel est cet outil, rendu obligatoire dans toutes les communes, à la suite de la catastrophe d'AZF à Toulouse en 2001.

*Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est, en France, un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif, l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.*

### **Journée d'entraide**

Devant le dénuement soudain dans lequel se sont trouvé plongées les familles Le Gall et Reynes, la commune a décidé d'organiser une action d'entraide en leur faveur. Dans un premier temps, une urne a été mise à la disposition des personnes souhaitant leur faire un don (celle-ci a été généreusement fournie !).

Dans un second temps, nous avons décidé d'organiser un apéritif payant et demandé aux volontaires de faire des desserts pour vendre et augmenter la « cagnotte ». Yvan Gal nous a alors proposé de cuisiner une macaronnade (nous avons bien sûr accepté cette offre). Nadine, du Panier Gourmand, s'est jointe à nous pour ce financement. On peut dire que tout le village s'est mobilisé et s'est mis au fourneau, et le 11 octobre veille du repas, alors que tous et toutes étions prêts, l'ordre de la Préfecture est arrivé à 18 heures interdisant toutes manifestations car nous étions en « alerte rouge ». Donc nous avons dû reporter ce repas (tous les bélarganais ont mangé des gâteaux pendant une semaine pour écouler le stock).

Le 9 novembre, tout le monde est revenu (avec des gâteaux frais) et, vous avez vu, la salle était pleine et enthousiaste. Il y avait une bonne chaleur amicale dans cette rencontre, ce qu'il fallait pour faire oublier pendant quelques heures la peine des familles touchées.

Tout le monde a dégusté cette délicieuse macaronnade sur place ou à la maison.

Emilie et Julien, très émus, ont remercié tous ceux qui les ont aidés et Monsieur et Madame Le Gall, très éprouvés, n'ont pas pu assister à cette journée.

Monsieur et Madame Le Gall très éprouvés n'ont pas pu assister à cette journée.

Ils nous ont remis une lettre de remerciements à l'attention de tous nous vous la retransmettons ci-après :

*Mesdames, Messieurs, habitants et voisins du village.*

*Nous tenons par ces quelques lignes à tous, vous exprimer notre grande reconnaissance.*



*Si vous saviez comme il est réconfortant alors qu'on a tout perdu, de se rendre compte qu'autant de personnes partagent notre chagrin et nous apportent leur soutien.*

*Alors que ce sont les assurances qui devraient nous aider (et qui sont perdues devant la complexité de notre dossier !!!).*

*C'est vous qui allez nous permettre de pouvoir commencer à nous remeubler, nous sommes profondément touchés.*

*Lorsque nous sommes arrivés dans le village, vous nous aviez déjà merveilleusement accueillis et encore aujourd'hui, alors qu'on ne vous demandait rien, vous êtes présents et vous nous soutenez.*

*Nous n'avons peut-être plus rien aujourd'hui mais sommes fiers d'avoir croisé sur notre chemin des personnes aussi formidables que vous.*

*Merci, mille mercis à tous.*

*Yann Le Gall, Delphine Le Gall et leurs enfants*



Frédéric Forté le D.J. a animé gratuitement l'après-midi et ASTI Even, chanteur, venu de Perpignan bénévolement, a été très applaudi. Finalement cette journée de solidarité a été un réel succès, d'une part par la somme récoltée pour aider les familles, mais aussi par la présence des Bélarganais réunis pour une même cause et dans un même esprit de fraternité. Monsieur le Maire l'a dit dans son discours et c'est vrai que nous sommes fiers d'avoir vu notre village rassemblé et uni. Ne laissons pas le « soufflé »

retomber ce serait dommage.

Remerciements à : la famille Gal pour la macaronade, la Société de Chasse pour avoir servi de relais pour l'encaissement des chèques, La Sophie Bélarganaise pour le café et tous les bénévoles qui ont mis « la main à la pâte ».

Ces actions ont permis de récolter environ 7 000 € qui ont été partagées entre les deux familles.

### **La voirie communale après les intempéries**



La voirie communale a subi des dégâts considérables : un premier chiffrage avait été établi autour de 600 000 €. Il se révèle en dessous de la réalité (peut-être 1 200 000 € !!) : les intempéries successives ont aggravé la situation : les terres gorgées d'eau, les haies effondrées, les vignes ravinées, les fossés encombrés, des chemins ruraux rendus non carrossables ou parfois en voie de disparition, tel celui du Rivieral.

Les réunions avec la Sous-Préfecture, le Conseil Général, la DDTM, le Conseil Régional nous ont dans un premier temps laissé espérer des solutions rapides avec des financements (Fonds de solidarité) octroyés directement et éventuellement, sans remboursement.

Aujourd'hui, les tout premiers financements sont des subventions de 20%, 30% qui n'arrivent même pas aux 80% des taux éventuellement exceptionnels. La commune, comme toutes les fins d'année, est dans un blocage budgétaire et comptable et les sommes nécessaires pour envisager simplement de rendre carrossables nos chemins ruraux ne peuvent être mises à disposition.

Nous sommes dans une situation tellement difficile qu'elle est inextricable : commander des travaux, c'est devoir les payer d'abord et obtenir ensuite les maigres subventions allouées plusieurs mois après la production de factures acquittées.

Les sommes en jeu sont tellement considérables qu'elles laissent les communes (même bien plus importantes que la nôtre) sans possibilité dans l'immédiat.

Des exemples qui doivent faire réfléchir : Saint-Pargoire, par le matériel et les hommes dont elle dispose avait mis en route des travaux importants : tout est à refaire.

Le Conseil Général, sur l'ancien chemin de Puilacher à Saint-Pargoire (resté propriété départementale) avait remis à neuf la voirie avec un bicouche : les pluies de fin novembre ont détruit le chemin (fermé à la circulation depuis).

Il ne faut pas laisser croire à nos viticulteurs que la situation va se décanter rapidement : les choses ne peuvent évoluer que très lentement... à moins d'augmenter considérablement les impôts en 2015.

Ce n'est pas dans nos projets.

Dès que nous le pourrons, nous irons à l'essentiel : rendre nos chemins ruraux carrossables.

## URBANISME

### DES NOUVELLES DES LOTISSEMENTS

#### **Résidence des Marronniers : conditions d'attribution des logements**

Dans le précédent bulletin, on vous parlait de « l'Arlésienne » en ce qui concerne les travaux qui ont été longtemps retardés. Actuellement, vous avez pu constater que les travaux sont presque terminés et les premiers locataires devraient pouvoir s'installer dans le courant février, début mars au plus tard. Cette résidence de 10 logements individuels BBC (des capteurs solaires alimentent les villas en eau chaude) se répartissent ainsi :

- 5 logements de type T4
- 3 logements de type T3
- 2 logements de type T2

Cette fois-ci, le mythe de « l'Arlésienne » porte plutôt sur les conditions d'attribution de ces 10 logements. Prenons donc le temps de re-préciser quelles sont les conditions d'attribution des logements de Hérault Habitat, toutes issues de la loi (Code de la construction et de l'habitation, Loi DALO, Convention MDES, Loi MOLLE...). S'agissant de critères légaux tout dossier incomplet ou ne répondant pas, ou mal, à une des conditions est écarté par Hérault Habitat sans examen plus important.

1 personne 	Un studio ou un petit deux pièces
2 personnes 	Un deux pièces ou un petit trois pièces
3 personnes 	Un trois pièces
4 personnes 	Un trois ou un quatre pièces
5 personnes ou plus 	Un cinq pièces ou plus

Sur le tableau reproduit, vous avez les critères d'attribution en fonction du nombre d'occupants (la résidence des Maronniers ne comporte pas de studios ni de T5).

Il existe des plafonds de ressources à ne pas dépasser : les justificatifs de revenus et notamment fiscaux des deux dernières années sont à fournir.

Il faut aussi être de nationalité française ou bien justifier, par un titre, de son séjour régulier sur le territoire.

Hérault Habitat applique également, conformément à la loi, des critères généraux de priorité qui sont :

1. la situation de handicap du candidat ou d'une personne dont il a la charge ;
2. la demande présente un caractère d'urgence (notamment cas des logements insalubres) ;
3. l'hébergement occupé par le candidat est dans un établissement ou logement temporaire ;
4. le candidat, mal logé, reprend une activité après une période de chômage de longue durée ;
5. le candidat est victime de violences au sein de son couple (mariés, pacsés, concubins) ;

A ces critères d'ordres se rajoutent ensuite, en commission, des critères d'urgence, de mixité sociale mais aussi la prise en compte des conventions dites de réservation : en l'occurrence l'Etat (sur l'ensemble de la résidence, l'Etat s'est réservé 30% des logements), le CILEO (organisme collecteur) et le Conseil Général ont établi des conventions de réservation. Pour chaque logement,

il faut savoir que le nombre de candidatures varie entre 3 et 5. Lors du choix, le maire participe à la commission avec une voix délibérative en compagnie de 6 autres membres et sa voix n'est prépondérante qu'en cas de partage égal des voix.

Pour ceux qui ne seraient pas retenus, sachez que Hérault Habitat a d'autres projets en cours dans les villages alentours ; n'hésitez pas à présenter de nouveau votre dossier.

#### « **Le Vieux Pressoir** » : **Deux maisons révolutionnaires à Bélarga**



Pour ceux qui n'auraient pas lu l'article du Midi-Libre du Dimanche 14 décembre, nous vous invitons à aller voir les deux maisons au toit végétalisé de ce lotissement. Le concept a été mis au point par la société Lafarge et a été récompensé par une médaille d'or de l'Union des maisons françaises. En plus d'avoir des toits recouverts de ces dômes, la particularité de ces maisons est qu'elles sont chauffées par un poêle à granulés de bois et ont le label BBC. Une nouveauté à Bélarga ...

#### « **Côté Vignes** » : **lancement d'un nouveau projet**

La société NEXITY procède au lancement commercial des lots de 19 parcelles à découvrir à partir de 410 m<sup>2</sup>. Ce lotissement se situe Route de la Croix Saint-Antoine.



## VOIRIE

Notre village grandit, se développe, la population croît et le centre urbain connaît des problèmes de plus en plus sérieux concernant le stationnement et la circulation.

### **Stationnement anarchique**

Il a toujours régné un certain désordre, voire des stationnements illégaux, au centre du village. Mais la situation empire d'année en année. Un exemple qui montre la dangerosité de l'inconscience de quelques-uns : stationner malgré l'interdiction devant le porche (entrée du village médiéval et son réseau de ruelles) parfois des nuits entières, peut mettre en danger des vies humaines.

Sur la Place de la République, le stationnement est devenu totalement anarchique. On peut comprendre le désir d'avoir son véhicule garé près de la maison ou de l'appartement. Mais ce n'est pas toujours possible. Il faut accepter de marcher quelques dizaines de mètres supplémentaires. Dans la rue du Barry, le stationnement manque aussi de discipline et peut être extrêmement gênant pour la circulation.

### **Circulation à améliorer**

Le bus scolaire rencontre souvent (tout comme sur la commune de Tressan) de gros problèmes pour passer dans la rue du Barry, le matin, le midi et le soir.

La commission chargée, au sein du Conseil Municipal, du stationnement et de la circulation dans le village s'est réunie début décembre pour rechercher des solutions à tous ces problèmes. Nous allons procéder au recensement de toutes les places de stationnement possibles, à la fois rue du Barry et place de la République.

Les places de stationnement seront marquées provisoirement pour habituer les automobilistes à les occuper. Les zones interdites au stationnement seront également matérialisées.

Les discussions semblent nous mener vers des solutions assez radicales. Il faudra vraisemblablement une période transitoire pour se rendre compte si, par exemple, mettre la rue du Barry en sens unique apporte le mieux nécessaire dans la circulation du centre, mais également pour la sécurité des usagers, des piétons et des riverains. Les riverains de la rue du Barry seraient favorables à cette solution.

### **Projet de création de boucle de randonnées pédestres autour du village de Bêlarga**

Notre commune est sillonnée par de nombreux chemins ruraux qui, pour certains, ont complètement disparu, faute d'avoir été entretenus ou utilisés.

Toutefois, même si certains de ces chemins ont perdu une de leur vocation première et ne sont plus indispensables pour relier entre elles des populations résidant dans des habitats isolés, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils sont pleinement utilisés par les viticulteurs et agriculteurs et certains promeneurs ou sportifs.

Ces chemins sont partie intégrante du patrimoine naturel de notre commune, ils permettent de la découvrir à pied, et d'en appréhender ainsi chacun des différents paysages qui la composent. Ils permettent également de faire connaissance avec le patrimoine historique, culturel, la faune et la flore de notre commune.

Nous avons donc lancé un projet de création de boucles de promenade auprès de la CCVH (Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault à laquelle nous appartenons) afin qu'elle nous accompagne.

Il s'agit de boucles de randonnée-promenade ou petite randonnée, mais qui pourraient très bien s'intégrer dans un projet plus grand de randonnée itinérante, par connexion aux autres boucles de promenades existantes ou à créer dans les villages alentours (Puilacher, Campagnan, Saint-Pargoire, Plaissan, Paulhan).

Nous souhaitons, dans un premier temps, créer une randonnée de loisir et de courte durée (2h), avec un retour au point de départ :

- La première partie de la randonnée permet la découverte du patrimoine historique, culturel et commercial du village ;
- La seconde partie nous fait découvrir les alentours du village, le terroir, la faune et la flore.

Cette activité se fera de manière autonome et sera diffusée sur des fiches de randonnée.

La CCVH a accueilli favorablement notre démarche et va nous accompagner, techniquement et financièrement, afin que ce projet puisse voir le jour, dans un délai de 12 à 24 mois.

Si vous souhaitez vous investir dans ce projet et apporter votre contribution, n'hésitez pas à nous en faire part.

## **LA VIE DU VILLAGE**

### **EOLIENNE : RESTAURATION DU Puits EOLIEN**

Le démontage des parties métalliques et menuisées du puits éolien a pu être réalisé le 22 juillet dernier par la société choisie par la Fondation du Patrimoine.

La remise en état de l'ensemble de la roue est pratiquement terminée ; restent à réaliser les travaux de peinture des pièces menuisées.

Les mauvaises conditions météorologiques nous obligent, dès maintenant, à reporter le montage final vers les beaux jours, au printemps 2015.



## **AUTOUR DE L'ECOLE**

### **L'année scolaire 2014-2015**

De nouveaux élèves ont été inscrits durant l'été, la répartition dans les classes a dû être modifiée juste avant la rentrée et le RPI Bélarga-Tressan comptait 121 élèves répartis ainsi

- 8 PS - 19 MS = 27 élèves (Mme ROUCAIROL), 12 GS - 14 CP = 26 élèves (2 Mi-temps Mme DJUROVIC / Mme GRANGER)
- 19 CE1 (M. VOISIN), 14 CE2 - 10CM1 = 24 élèves (M. BORT), 12 CM1 - 13 CM2 = 25 élèves (Mme MANCA)

### **Les premiers projets de l'année**

- Journée de la laïcité (avec Mme QUENARDEL). Cette journée sera l'occasion d'expliquer la charte de la laïcité aux élèves, de rappeler les fondements de la laïcité, de mieux comprendre notre école d'aujourd'hui.
- A la découverte de la vigne, classe des CM1 - CM2. Nous remercions les personnes qui nous ont accueillis sur leurs terres pour cueillir le raisin et parler vendanges ainsi que Mme Siohan pour la visite de la cave.
- Projet musical avec M. Schneider et l'école de musique de Gignac pour les classes de CE2 - CM1 et CM2. Intervention de cet interprète dans les classes. Création d'une chanson. Participation à un concert au mois de mai avec les autres écoles participant au projet.
- Classe péniche pour la classe de CM1/CM2. Classe découverte sur 3 jours au mois de mai (le Canal du Midi et les écluses, l'oppidum d'Ensérune, vieille ville et cathédrale de Béziers...).
- Correspondance des CE1 avec une autre classe de CP-CE1 du département



- Mise en place d'un aquarium dans la classe des CE1, élevage de poissons, reproduction du système d'une mare avec l'association de Gignac Demain la Terre

- Projet cuisine avec les petites et moyennes sections. Les ateliers ont commencé en ce début d'année avec les moyens, les enfants ont déjà leur tablier confectionné par Corinne, couturière à Bélarga, et préparent, une fois tous les quinze jours, les goûters de l'après-midi.

- Projet jardinage avec la classe des GS - CP. Préparation du terrain, et participation de l'association Demain la Terre.

D'autres projets sont en préparation ou en cours de finalisation, nous les découvrirons lors du prochain bulletin.



Le 16 décembre, à Tressan, les élèves du RPI Bélarga Tressan ont organisé, comme chaque année, un marché de Noël.

Les participants, venus en nombre, ont pu y acheter des décorations et des objets fabriqués par les élèves. Il y avait aussi à manger, à boire et ils nous ont présenté de très jolies chansons. L'argent, ainsi récolté ce jour-là, va permettre de contribuer au financement des sorties et projets à venir.

L'équipe enseignante, les ATSEM et l'AVSI souhaitent à tous un joyeux Noël et une excellente année.

### **T.A.P., Réforme des rythmes scolaires**

Depuis septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires est appliquée dans les écoles de Bélarga et Tressan. Les enfants ont classe les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis, vendredis matin. Le vendredi après-midi est libéré, ce qui permet à la mairie d'organiser 3 heures de Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Chaque village organise ses propres TAP.

Diverses activités sont proposées à la cinquantaine de petits bélarganais répartis en 4 groupes : PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2. Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont pratiqué une initiation ludique à l'anglais, des sports collectifs (basket et badminton), code de la route et cyclisme, sports de plein air (courses, relais, jeux), travaux manuels, bibliothèque, jeu théâtral avec un clown.

Nous avons voulu des activités sportives et culturelles permettant aux enfants du village de mieux se connaître et de tisser des liens, à la fois entre eux mais aussi avec les adultes les encadrant. Nous souhaitons poursuivre en intégrant le tissu associatif du village et de ses alentours afin de le faire connaître aux enfants. Les activités sont encadrées par du personnel communal (Annie, Monique, Christine, Jean-Marc, Marie-France), des intervenants extérieurs (l'association Booster Kids pour l'anglais et l'association Talent d'Achille pour le jeu théâtral) et par une bénévole, Thérèse, pour l'activité de bibliothèque.

Nous avons tenu à ce que ces activités soient gratuites pour les familles afin qu'elles soient accessibles à tous.

Bien qu'apparemment fatigués par leur nouveau rythme scolaire, les enfants participent nombreux, avec plaisir et régularité aux activités proposées.

Tout n'est pas parfait, loin s'en faut et notamment en ce qui concerne les transports du Mercredi midi. Nous continuons à travailler avec la mairie de Saint-Pargoire afin qu'une solution puisse être trouvée rapidement.

### **Trions / donnons**

Nous sommes toujours preneurs des jeux de société et autres jouets dont vous n'auriez plus l'usage afin d'en faire profiter les enfants de la garderie et des TAP. Vos dons peuvent être déposés à la mairie aux heures d'ouverture habituelles. Nous vous en remercions par avance.

### **SIVU BELARGA-CAMPAGNAN**



Les événements pluvio-orageux ont entraîné l'effondrement d'une partie des berges du Dardaillon. Une portion du réseau des eaux usées a été mise à nu sur plusieurs mètres (la partie partant de la pompe de relevage de Bélarga à destination de la station d'épuration). Fort heureusement les dégâts n'ont causé aucune pollution dans la rivière et le fonctionnement de la station ne s'en est pas trouvé altéré. Les photos témoignent de la violence du courant de la rivière lors de ces événements.

Nous avons restreint l'accès à cet endroit car la berge n'est pas stabilisée (cet endroit se situe après les poubelles de tri).

Cependant, et malgré la résistance du tuyau, les travaux de réhabilitation doivent être réalisés. Des études sont en cours afin que la solution la plus pérenne et la moins coûteuse soit retenue. En effet, le Dardaillon a-t-il définitivement dessiné un nouveau lit ou bien celui-ci continuera-t-il à évoluer ? Et si oui

dans combien de temps ? Doit-on considérer ces évènements comme exceptionnels ? Faut-il s'orienter vers un nouveau tracé de réseau ? Serons-nous autorisés à traverser le lit de la rivière sur une longue distance ? N'allons-nous pas fragiliser encore plus les berges ? Les organismes financeurs suivront-ils les orientations préconisées par les bureaux d'études ? Sommes-nous dans une amélioration des installations ou dans une remise en état ? Autant de questions qui ne trouvent à ce jour aucune réponse. Les travaux ne démarreront vraisemblablement pas avant, au moins, quelques mois.

### **VITICULTURE**

L'année 2014 contraste avec la précédente. Après une période sèche de l'hiver jusqu'à septembre, la récolte s'en est lourdement ressentie par une baisse de 20 à 50% selon les cépages. Les cépages méridionaux comme le carignan et le grenache se sont mieux comportés. D'autre part, la vendange a été perturbée par les 2 épisodes pluvieux de septembre. Les dégâts sont conséquents pour les viticulteurs de Bélarga: ravinements, pieds enterrés par le limon raviné ou déchaussés par la force de l'eau, rangées couchées.

Avant la taille, la remise en état du vignoble a été nécessaire et longue du fait du passage des engins dans les rangs. De plus, ces travaux sont remis en cause par les intempéries comme celles de fin novembre. Bonne période de taille!

### **NAVETTE INTERCOMMUNALE**

Un jeune créateur d'entreprise de Paulhan avait proposé de faire un sondage afin de connaître les besoins de la population en termes de navette de bus intercommunale. Une urne a été mise à la disposition de la population pour recueillir les besoins. Hélas, peu de réponses et à la suite de ce sondage nous n'avons pas eu de nouvelle de l'initiateur du projet. Dommage.

### **COMMEMORATION DE « LA GRANDE GUERRE » 1914-1918**

Nous vous l'avions promis, l'exposition retraçant tous les détails du déroulement de la guerre 1914-1918 dont nous fêtons le centenaire, est en place à la salle des fêtes. Nous y avons ajouté un petit complément en hommage aux soldats de Bélarga qui ont été appelés et dont la plupart y ont laissé la vie. Les jours et heures d'ouverture sont affichés à la poste, l'épicerie et la salle des fêtes. Vous avez été informés individuellement.

Le 11 novembre dernier lors de la célébration au monument aux morts, nous avons, avec grand plaisir, vu les enfants des écoles maternelle et primaire participer à la cérémonie, chacun selon les compétences de leur âge. Nous tenons à remercier l'ensemble du corps enseignant de leur préparation à cette commémoration. Cette participation a permis d'apporter fraîcheur et naïveté.



### **CROTTE CROTTE CONTAINER**

Devant les incivilités répétitives, la mairie renouvelle sa demande de veiller à ce que les animaux ne divaguent pas seuls sur le domaine public. De plus, il est demandé aux maîtres de chiens mais aussi de chats de veiller à ce que leurs animaux ne polluent pas les lieux publics par leurs déjections.

Nous rappelons également que les conteneurs à ordures (verts et gris) doivent être rentrés après le passage des éboueurs. Ces gestes de civilité permettront ainsi une meilleure vie en commun dans un village propre et agréable.

### **13 ET 14 JUILLET 2014**

Les festivités des 13 et 14 juillet se sont bien déroulées malgré la pluie qui a décidé de tomber juste pendant le service du plat chaud, ce qui provoqué une petite bousculade autour de la macaronade. La pression sur les serveurs a entraîné l'oubli d'un container de sauce. Hélas ! Quelques convives n'ont pu être servis. Certains l'ont accepté avec fairplay, d'autres se sont montrés plus virulents (quelques-uns sont venus se faire rembourser). Nous étions désolés de cet incident qui n'a pas entamé, heureusement, la bonne humeur de l'ensemble des participants.

Comme nous avons loué un grand écran pour permettre de suivre le match de la finale de la coupe du monde, nous nous sommes réfugiés dans la salle et après l'averse nous avons repris le cours du repas.

Les amateurs de football ont été ravis de pouvoir suivre le match sur le grand écran, même si l'équipe de France n'était plus en lice. Quand la pluie a cessé Gérald a immédiatement lancé la musique, tout le monde a dansé et la soirée s'est terminée dans la joie. Alors, merci à tous les aidants, aux convives et à tous ceux qui font que, depuis 8 ans, cette soirée est une réussite.

Rendez-vous le 13 juillet 2015

### **BIBLIOTHEQUE**



Le 20 novembre dernier la bibliothèque offrait aux petits « LE BRUIT DES COULEURS » spectacle de la compagnie « Les voyageurs immobiles » mis en scène par Magali FRUMIN et interprété par Marie DE NAZELLE.

Comme lors de chacune de ces manifestations le public était au rendez-vous venant

de Bélarga ainsi que de Gignac, Nébian, Tressan, Le Pouget, Saint-André de Sangonis.

Nous poursuivons en outre notre collaboration avec la classe de CE2 CM1 d'Anne Manca qui nous emprunte chaque mois plus de 25 documents.

Pour information les prêts de documents pour les adultes depuis le 1er janvier 2014 s'élèvent à 452, les documents pour la jeunesse à 1176.

**RAPPEL :** La bibliothèque dispose de 2 postes informatiques dédiés au public et qui permettent entre autre l'accès à des sites tels que :

- « Tout apprendre » : (apprentissage des langues, code de la route etc...) ;
- « Le social » : préparation aux divers concours du secteur social et médico-social) ;
- « Arrêt sur image » : actualité détaillée ;
- « Le kiosque » : lecture de 600 titres de la presse papier française et internationale.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : Le lundi de 15h30 à 18h et Le jeudi de 16h à 18h30  
La bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 4 janvier 2015

Thérèse FIEVET et Suzy CADET vous souhaitent un joyeux Noël et une heureuse année 2015

## **REPAS DES SENIORS**



rétablissement et bon retour parmi nous.

Quoi qu'il en soit, cette réunion annuelle est toujours une bonne occasion pour quelques-uns de retrouver les « copains » que l'on n'a pas vus depuis un an.

Nous étions donc rassemblés autour d'un délicieux repas avec Marie-Renée à l'animation et ce fut très sympa. Tous les âges étaient représentés sur la piste de danse et sur l'estrade pour une chorale improvisée. D'ailleurs, et si on chantait ensemble de temps en temps ... ? Une idée à creuser, pas pour faire le tour de France mais juste pour le plaisir....N'attendons pas l'an prochain.

### **Disparition.**

Le 03 octobre 2014 nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Jean-Pierre MEUNIER survenu après plusieurs mois de maladie.

Jean-Pierre était un homme apprécié de tous, il a participé au Conseil Municipal, de 2001 à 2008 en tant que Conseiller d'abord puis d'Adjoint au Maire où il a été très actif et ensuite pendant les deux premières années du mandat municipal de 2008 à janvier 2010 en tant que Conseiller municipal.

Très investi et actif dans la vie du village, il s'est occupé, entre autres, de l'Association du Troisième Âge, de l'association de la Pêche de Bélarga, du Téléthon.

Nous renouvelons ici à sa famille nos sincères condoléances.

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **COMITE DES FÊTES**

Le Bureau du comité des fêtes a tenu une Assemblée Générale le 3 décembre dernier en vue du renouvellement du bureau.

La Présidente ainsi que les membres du bureau tiennent à remercier les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour y assister.

Au cours de cette assemblée la présidente a fait appel à candidature auprès de l'assistance présente afin de recruter de nouveaux membres actifs. De plus, la présidente a souhaité que parmi les nouveaux membres actifs un nouveau bureau se constitue afin de relancer les activités du Comité.

Une assemblée générale extraordinaire sera donc convoquée le 14 janvier 2015 à 18h30 afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Vous êtes tous invités à venir, l'Assemblée Générale extraordinaire étant ouverte à tous.

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

**La Présidente**

## **LA SOPHIE BELARGANAISE**

Le 6 Décembre 2014 les responsables ont rassemblé les joueurs et membres à la Salle Polyvalente en présence de Madame Flores Monique, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour leur Assemblée Générale. Après le rapport moral du Président, les lignes financières ont été détaillées par le trésorier, elles présentent un bilan positif.



Félicitations à la joueuse et aux joueurs qui ont participé à toutes les compétitions, le bilan sportif est positif. Le Challenge des 55 ans et plus se joue du mois de mars à juin, tous les mercredis. 120 joueuses et joueurs y participent. Bravo à Marie-France, Maurice, Jean-Louis, Marc qui portent très haut les couleurs de notre village. Nous terminons quatrième au challenge inter-village, du 5 et 6 avril.

Niéel Thierry, Marchand Lewis et Léonard Pascal se sont qualifiés à Saint Bauzille de la Sylve pour les championnats de l'Hérault qui ont eu lieu à Boujan-sur-Libron les 3 et 4 mai où

ils ont fait une compétition honorable.

A ce jour nous préparons la saison 2015.

Au programme figurent :

- Un loto le 21 décembre 2014
- 3 concours départementaux (triplette 21 mars 2015, doublette le 6 juin 2015 Challenge Cadet Didier et un autre en doublette le 12 septembre).



Le 14 juillet nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les Bélarganaises et Bélarganais qui le souhaiteront.

Nous nous engageons à nouveau dans le championnat des clubs.

Un repas ouvert à tous sera organisé le 27 juin 2015.

Nous tenons à féliciter Patricia et Louis Croenne pour leur engagement, leur participation et leur aide apportés à notre Association depuis de nombreuses années. Nous sommes heureux d'apprendre qu'ils se sont vu décerner la Médaille de Bronze de notre Fédération.

Si vous aimez la pétanque venez nous rejoindre, les membres de la Sophie vous

recevront très cordialement.

Nous souhaitons à toute la population de très bonnes fêtes de fin d'année et nos vœux les plus sincères pour 2015.

**Le Président et le Bureau**

## **LE JUDO-CLUB DE BELARGA**



Pour la cinquième année, le club permet aux petits et grands de s'initier ou de poursuivre leur apprentissage du Judo. Pour ceux qui ne le savent pas : trois cours ont lieu le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Cette année Monsieur Pierre BOULAND ceinture noire de Judo et professeur expérimenté appartenant à la

Fédération nationale de Judo, a dû laisser momentanément sa place à son fils Pedro, ceinture noire de Judo également. En effet, blessé en tout début d'année, il ne reprendra l'animation de ces cours qu'au tout début de l'année prochaine.

Vous pouvez toujours venir nous voir et faire un essai (des places sont disponibles dans les trois cours) et soyez rassurés : aucun niveau n'est requis, ce sport est accessible à la pratique par tous.

Nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année qui vous permettront de partager des moments de fraternité et d'amitié forts.

**Pierre BOULAND** et les membres du club de Judo de Bélarga.



### **ASSOCIATION DE LA CHASSE Rouvière Dardailon (section locale Bélarga)**

La saison 2014-2015 ne restera pas dans notre mémoire comme référence de qualité. Malheureusement c'est un constat quasi général au niveau du département.

Sur les raisons de cette situation chacun a sa réponse : changement climatique, modification des couloirs de migration des oiseaux, pratiques agricoles, pluies violentes etc... etc ...

Même si le gibier de tir n'est pas la réponse la plus élégante à cette situation, il faudra tout de même y penser de plus en plus.

Si toutefois des chasseurs veulent améliorer et participer à l'organisation de cette association, non seulement ils sont les bienvenus, mais nous leur ouvrons les bras.

**LE BUREAU**

### **L'HAMEÇON INDEPENDANT**

L'Hameçon Indépendant organise un LOTO le DIMANCHE 28 Décembre à 17h30 précises Salle des rencontres à BELARGA

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 10 JANVIER 2015 à 10h30 salle des Associations

Toute l'Equipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

**Le Président, Jean Schwertzler**

### **NOUVELLES DE LA PAROISSE**

Nous souhaitons à tous un joyeux Noël et une belle année 2015.

Paroisse:

Bélarga fait partie intégrante de l'ensemble Saint Benoît Val d'Erau qui comprend 25 villages. Plus localement, le relais Arc en Ciel (Saint Pargoire, Campagnan, Saint Pons, Cabrials, Plaissan, Bélarga), complète l'organisation de cette grande paroisse. Des temps forts et messes des familles sont régulièrement organisés, les enfants sont les bienvenus.

Nous vous rappelons que lors d'un décès, vous pouvez contacter André et Colette CUNY pour le glas au 04.67.25.20.85 ou Michel et France SIOHAN-CUNY au 06.33.65.15.39.

**France et Michel SIOHAN-CUNY**

## VIE PRATIQUE

### **HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE**

Pendant la période des fêtes, la mairie sera fermée les 26, 29 et 30 décembre 2014 et le 2 janvier 2015.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du secrétariat : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h15.

En ce qui concerne l'Agence postale, celle-ci sera fermée les 20, 26 et 27 décembre 2014 et le 2 janvier 2015.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de l'Agence postale: 8h30 – 12 h du lundi au samedi.

### **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Nous vous rappelons que pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou de le télécharger sur internet (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1367.xhtml>) et de venir déposer votre inscription en mairie accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les retardataires doivent savoir qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2014, au plus tard, pour se faire inscrire.

Une permanence en mairie pour recevoir les inscriptions sera tenue le 31 décembre de 10h à 12H.

### **Recensement**

A 16 ans, il faut se faire recenser en Mairie, c'est obligatoire et surtout indispensable pour vous inscrire à l'école de conduite et passer vos diplômes.

### **Coordonnées des Assistantes Maternelles du village**

Mme Céline DAVID : 04 67 24 42 20 / 06 23 57 36 84

Mme Dominique DEPOSE : 09 67 46 23 12

Mme Véronique GIGONZAC : 04 67 38 14 61 / 06 43 43 84 65

## ETAT CIVIL

### **Naissances :**

Nous avons accueilli avec joie :

- Dylan LE HENAFF BORG le 02/01/2014

- Nouha SOUABI le 25/04/2014

- Ishaq EL HADRI le 28/01/2014

- Maëlla LANOË le 17/08/2014

- Dorian BENAVENT HADJI le 29/01/2014

- Romane MAURICE BONNADIER le 18/11/2014

- Louis FORTE 30/01/2014

- Noë VELLA SANCHEZ le 02/12/2014

Tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à tous ces bébés et à leurs parents.

### **Mariages :**

Nous avons uni :

- Pierre-Emmanuel FRANCONI et Laure FOUQUES le 12 juillet 2014

- Cyril TOURNEMIRE et Sandra NAVARRO le 06 septembre 2014

- Mickaël MULLER et Caroline BECHEMILH le 29 novembre 2014

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

**Décès :**

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- |   |   |
|---|---|
| - Monsieur Roland BRAZIER le<br>30/01/2014  | - Monsieur Aimé COMBELLES le<br>16/07/2014      |
| - Monsieur Patrick DUBOURG le<br>11/03/2014 | - Monsieur Jean-Pierre MEUNIER le<br>03/10/2014 |
| - Monsieur Fernand JUAN le<br>01/04/2014    | - Monsieur Henri MARTIN le<br>28/11/2014        |

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille.

## AGENDA

### Dates du premier semestre 2015 à noter

- 10 janvier à 18h salle des fêtes : Cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal
- 22 et 29 mars élections cantonales
- 8 mai commémoration armistice 1945 à 11h30
- 13 juillet repas républicain à partir de 19h00
- 14 juillet apéritif républicain à 11h30



## LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE BELARGA

<b>EPICERIE: Le panier gourmand</b> Mme GARCIA Nadine	04.67.24.21.46 <a href="mailto:lepaniergourmand@gmail.com">lepaniergourmand@gmail.com</a>	Place de la République - 34230 BELARGA
<b>RESTAURATION</b> "Chez Mamie" Mme PELLING Julia	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>TRAITEUR : Vatou Traiteur</b>	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
<b>ARTISAN CREPIER</b> Mme BONNADIER Marie	06.16.47.54.55 <a href="http://www.crepeadomicile.voila.net">www.crepeadomicile.voila.net</a>	12, Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
<b>CHAMBRES D'HOTES</b> M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
<b>VIGNERON PRODUCTEUR</b> Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
<b>MOULIN DE BUSSAC</b> M. CAZOTTES Didier	Vente de miel et huile d'olive Bélarga 04.67.25.07.40	Route de Puilacher - 34230 BELARGA
<b>DOMICIL' SERVICES</b> M. COMBAL David	<a href="mailto:domicilservices@aliceadsl.fr">domicilservices@aliceadsl.fr</a> 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis... 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA
<b>ELECTRICITE</b> M. FILLIETTE Jean-Claude M. WHITEHEAD William	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31 06.10.81.95.92 <a href="mailto:bill@heraultps.com">bill@heraultps.com</a>	Route de Plaissan - 34230 BELARGA 9, rue de la Faucille - 34230 BELARGA
<b>MACONNERIE</b> M. CANO David M. MAURICE Frédéric M. IMOUGAR Hssain	04.67.25.32.31 06.60.92.03.66 <a href="mailto:fred.maurice@hotmail.com">fred.maurice@hotmail.com</a> 04.99.57.07.18	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA 12, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA 6, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
<b>FERRONNERIE</b> M. FEUVRIER Nicolas	04.67.42.75.38 <a href="mailto:ferroneriesaintjean@wanadoo.fr">ferroneriesaintjean@wanadoo.fr</a>	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
<b>PLOMBERIE- CHAUFFAGE</b> M. SGHIR Ahmed M. SIMON Yannick	06.60.05.15.49 06.50.62.77.07	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA Les Berges de l'Hérault - 34230 BELARGA
<b>PLAQUISTE</b> M. BYACHE Eric	06.15.50.87.31	13, Montée des Chênes - 34230 BELARGA
<b>STE DE NETTOYAGE</b> VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>DECAPAGE AEROGOMMAGE</b> M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 <a href="mailto:ambdecap@orange.fr">ambdecap@orange.fr</a>	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
<b>CARRELAGE / SOLS SOUPLES</b> M. GRISONI Jean-François	06.78.98.25.80	Pose de sols souples, carrelage, faïences, peinture Chemin du Champ du Four - 34230 BELARGA
<b>SELLERIE</b> M. COMBELLES Eliakim	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
<b>INFIRMIERS</b> Ms DUREUX Cécile et Ludovic	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 <a href="mailto:assistanceinfirmiere@laposte.net">assistanceinfirmiere@laposte.net</a>	Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
<b>LANGUEDOC PREVENTION</b> M. MARGUERITE Jean-Louis	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 <a href="mailto:languedocprevention@hotmail.fr">languedocprevention@hotmail.fr</a>	24, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
<b>GARAGE A.M.G.A</b> M. ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu-dit Le Puech 34230 BELARGA
<b>ESPACE LOCATION</b> Mme MEUNIER Céline	06.45.67.49.50 <a href="http://www.garagedelespace.fr">www.garagedelespace.fr</a>	1, chemin d'Aire Pauque 34230 BELARGA
<b>FL34 animation Sono, éclairage,</b> M. FORTE Frédéric	06.75.49.15.59	27, avenue du Grand Chemin 34230 BELARGA

**Le « déluge » est passé par là...**



**Et avant c'était ainsi ...**



**...alors quoiqu'il arrive le printemps reviendra !**

*Les photos de couverture et de dos nous ont été offertes par Jean-Pierre DELMUR. Merci à tous ceux qui nous ont également fourni leurs photos.*